

STAGIAIRE

Mme Melle M. N° ADELI*
 Nom* : Prénom* :
 Nom de naissance* : Date de naissance* :
 Adresse personnelle* :
 Code postal* : Ville* :
 Tél. personnel* : E-mail* :
 Profession :

Si inscription à titre individuel (joindre les justificatifs)

Adhérent S.N.U.P. Chômeur Prise en charge F.I.F.P.L. Étudiant
 Adhérent UPBPF

TITRE DU STAGE

N° du stage : S (et précisez le module si nécessaire)
 Dates :

ÉTABLISSEMENT

Prise en charge de l'employeur pour l'envoi d'une convention et d'une attestation de stage
 Raison sociale :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél.* : Fax :
 E-mail* :
 Représenté par :

FACTURATION (si différente de l'établissement)

Raison sociale* :
 Adresse* :
 Code postal* : Ville* :
 Tél.* : Fax :
 E-mail* :

MODALITÉS DE RÈGLEMENT (cochez la case vous concernant)

- Je règle la totalité du coût du stage par chèque bancaire/soit : €
Pour tout paiement par virement, merci d'inscrire sur l'ordre de virement le numéro référence du stage et le nom du stagiaire
 En cas de non règlement total du coût du stage, je joins obligatoirement un chèque de **100 euros**
 Le règlement pour le coût total du stage sera effectué par mandat administratif
 Nous reconnaissons avoir bien pris connaissance des modalités et des conditions d'inscription

Dans le cas d'une prise en charge, Fait à le
 cachet et signature de l'organisme responsable

 Bulletin
d'inscription
A renvoyer :

S.N.U.P.
Formation
& Développement
Professionnel Continu

24, boulevard
 Paul Vaillant Couturier
 94200 - IVRY sur SEINE

Site internet :

<http://www.snup.fr>

E-mail :

formation.snup@wanadoo.fr

Tél. : 01 58 46 12 70
01 56 20 02 91

 Modalités
de facturation

La facturation sera établie au nom de l'entreprise employant le participant à la formation.
 En cas de règlement par un organisme collecteur ou financeur, l'entreprise s'engage à fournir l'accord de prise en charge au plus tard le premier jour de formation.
 Dans le cas contraire, l'entreprise sera facturée selon les conditions mentionnées précédemment en lieu et place de l'organisme.

 Inscription

L'inscription ne peut devenir définitive qu'à réception de l'accord de prise en charge par l'employeur.

